



Du 19 mars 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



DEMANDE DE MÉDAILLES DE DISTRICT DE SAVOIE 2024/2025



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secréariat du District de Savoie**, avant le 28 avril 2025 **délade rigueur**.

Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille*.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles

SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	Commission Futsal pages 24
Secrétariat page 3	Commission des Coupes pages 25 à 29
Commission FAFA page 4 à 5	Commission Féminines page 30
Trésorerie page 5 à 6	Commission Technique..... pages 31 à 34
Commission Délégations page 7	Commission Label.....pages 35
Commission FMI pages 8 à 9	Commission des Arbitres pages 36 à 38
Commission Sportive pages 10 à 14	Commission de Discipline pages 39 à 41
Commission des Jeunes pages 15 à 23	Annexes : page 42



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 17 mars 2025

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Les clubs suivants : **AIX FC – U.O. ALBERTVILLE – AS MONT JOVET BOZEL – A PORTUGAIS CROIX ROUGE – AS LA BRIDOIRE – US MODANE – AS LE MONTCEL – AS MONTAGNY** ont été retenus pour participer au WE des bénévoles, le samedi 24 mai et le dimanche 25 mai :

Départ samedi dans la matinée de Chambéry, retour dans la soirée du dimanche. Samedi : la Finale de la Coupe de France, dimanche : repas spectacle. WE offert par la Fédération Française de Football et le district de Savoie.

Nous vous demandons de nous désigner rapidement une personne méritante licenciée au club depuis au moins 7 ans, parmi les dirigeants ou dirigeantes de votre club en nous précisant : NOM Prénom – Adresse et numéro de portable, afin que nous puissions lui faire parvenir sa convocation, accompagné du programme de ces journées. Prière de rendre **une réponse pour le 30 mars** Les modalités de transport et les horaires, seront communiqués à la personne désignée.





SECRETARIAT

RÉUNION du Lundi 17 mars 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 10 mars 2025 au 17 mars 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

Alain RUIZ

Commission d'Appel Disciplinaire :

ENT. S. DE TARENTOISE

Commission Sportive:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (5) - AIX F.C. (4) - F.C. ST BALDOPH - F.C. VILLARGONDRAN (2) - FC DE HAUTE TARENTOISE (2) - AS LA BRIDOIRE - MONTMELIAN A. - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - A.S. DE BARBERAZ - U.S. MODANE (2) - A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY - F. C. CHAMBOTTE (3) - ENT. VAL D HYERES - UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER - A.S. NOVALAISIEUNE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - F.C. SUD LAC - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - COGNIN SP. (2) - AS BOZEL - U.S.C. AIGUEBELLE - A.S. MONTAGNY - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (3) - AS CUINES (2) - ENT. VAL D HYERES - ENT. S. DE TARENTOISE - Faïçal REMILI - MONTMELIAN A. (3) - Ahamada MADI - F.C. DES BAUGES - U.S. GRIGNON - A.S. D'UGINE (3) - ENT.S DRUMETTAZ MOUXY - FC SUD LAC - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - - MBACKE Moustapha - FOOTBALL CLUB DU CHERAN

Commission De Discipline:

Courrier :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - FC DE HAUTE TARENTOISE

Rapport :

Mehmet KARABULUT (2)

Commission Des Arbitres:

Bernard CAMUS - J. Pierre BUTEL (2) - Christophe DUPAYS - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - CA MAURIENNE - Hugo POINTET - PICQUE Ernest Jacky MESTACH - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - Gilles HUNSTEDT (2)

Commission des Coupes:

U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT. S. DE TARENTOISE - FC CHAMBOTTE

Commission Délégation:

U.S. CHARTREUSE GUIERS

Commission FMI:

ENT.S DRUMETTAZ MOUXY

Commission Ethique et Incivilité :

U.S. CHARTREUSE GUIERS



COMMISSION FAFA

Lundi 17 mars 2025

FAFA - Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi est désormais ouvert. Nous venons de recevoir le cahier des charges. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier pour le 9 avril 2025**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2025. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

Le cahier des charges et les documents financiers à remplir se trouvent en annexe du PV.

FAFA - Equipement

DOSSIERS RETENUS POUR 2024/2025

Après étude en Commission Départementale, les dossiers suivants ont été retenus pour cette saison 2024/2025 :

- APREMONT Stade municipal : éclairage
- ST REMY-DE-MAURIENNE Stade Henri Praz : éclairage
- VAL GELON LA ROCHETTE Gymnase de la Seytaz : éclairage
- UGINE Stade Montmain : vestiaires.

Ces dossiers sont transmis aux instances supérieures pour instruction.

NOTE à ST LAURENT DU PONT – US CHARTREUSE GUIERS

La Commission F.A.F.A a adressé un courriel à votre mairie concernant votre demande de dossier F.A.F.A. pour votre projet de changement de LEDS du stade Charles Boursier 2 (synthétique).

Les divers documents (demande d'avis préalable d'éclairage et le dossier F.A.F.A.) sont à compléter et à renvoyer impérativement à la Commission Départementale F.A.F.A. à l'adresse : terrains@savoie.fff.fr, avant le 28 MARS 2025.



Toutes les rubriques doivent être impérativement complétées.

Pour information, Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.



TRÉSORERIE

Mercredi 19 mars 2025

REGLEMENTS SOMMES DUES

Virements :

➤ JS CHAMBERIENNE	394.74 €
➤ ASS SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	404.40 €
➤ FC ST BALDOPH	938.41 €
➤ CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL	199.00 €
➤ GJ LA SAVOYARDE	161.19 €
➤ A PORTUGAIS CROIX ROUGET	785.00 €
➤ MONTMELIAN A	641.40 €
➤ A FUTSAL BOURGET UNITED	152.00 €
➤ ETS LE BOURGET DU LAC	18.00 €
➤ U OLYMPIQUE ALBERTVILLE	917.84 €
➤ AS FUTSAL MOUTIERS	85.50 €
➤ AS LA BRIDOIRE	662.00 €
➤ USC AIGUEBELLE	400.00 €
➤ AS BRISON ST INNOCENT	205.10 €
➤ FC PONT	330.00 €



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

Chèque :

➤ AS MONTAGNY	160.00 €
➤ US DOMESSIN	379.60 €
➤ COGNIN SP	580.05 €
➤ FC PONT	200.00 €

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 26 février 2025.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 17 mars 2025.**

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District le 26 février 2025.

Rappel : Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 17 mars 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

[DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS](#)

NOTE AU CLUB



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 17 mars 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

Comme indiqué sur le PV de la commission U13, le championnat U13 D3 va se faire à l'aide de la FMI.

Pensez à vérifier avant le début de la compétition que vous avez bien défini sous FOOTCLUB les personnages en charge de ces équipes.

Vous pourrez vérifier si tout est conforme à partir du lundi précédant la journée du premier match.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes questions concernant ce nouveau démarrage (par écrit si possible à notre boîte mail et copie au district).

F.M.I. INCIDENTS RENCONTRES CES DERNIERS TEMPS

Suite à quelques incidents rencontrés les week-ends **en fin d'année 2024 avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le **PLAY-STORE** pour les compétitions de district.

Vous trouvez la procédure de chargement ci-dessous :

F.M.I. INSTALLATION DE L'APPLICATION F.M.I. PLUS DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..



1. Paramètres
 2. Applis et notifications
 3. Préférences avancées
 4. Accès spécifiques des applications
 5. Installation d'applis inconnues
 6. Sélectionner « Chrome »
 7. Autoriser cette source
-

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 17 mars 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

COURRIERS CLUBS

UO ALBERTVILLE : lu et noté

MONTMELIAN AF : lu et noté, application de l'article 26-5-2

Lu et noté, le club du FC Bauges s'était engagé auprès de Mr Cédric YSARD à vous prévenir dès le samedi soir.

U.S MODANE : lu et noté, en l'état actuel toutes les rencontres du Weekend dernier sont reprogrammées ce weekend (journée match remis).

A.S LA BRIDOIRE : lu et noté, déclarant leur 1er forfait pour la journée du 15 mars 2025 pour leur équipe en D5B

U.S CHARTREUSE GUIERS : lu et noté, terrain de repli pour la rencontre D4A du 16 mars 2025.

COGNIN SP : reçu Arrêté Municipal pour le 16 mars 2025

Lu et noté accord pour inversion de la rencontre D5A.

ST BALDOPH : lu et noté Arrêté Municipal pour le 16 mars 2025.

HAUTE TARENTEISE : lu et noté nécessaire fait pour rencontre du 30 mars 2025

ST PIERRE SPORT : lu et noté nécessaire fait pour rencontre du 30 mars 2025

F.C CHAMBOTTE : Arrêté Municipal sur les deux terrains : La Biolle, EntreLacs

A.S CUINES LA CHAMBRE: lu et noté, en attente du rapport du délégué de secteur

A.S MONTAGNY : Arrêté Municipal pour le 16 mars 2025 D4B, cependant ce dernier aurait pu nous parvenir plus tôt.



F.C BAUGES : lu et noté, en attente du rapport du délégué de secteur

E.S TARENTEISE : Arrêté Municipal pour le 16 mars 2025 D1 terrain synthétique Aigueblanche

E.S TARENTEISE : lu et noté, nécessaire fait pour modification de terrain

ENT .VAL D'HYERES : lu et noté , en attente du rapport du délégué de secteur

U.S GRIGNON : lu et noté, en attente du rapport du délégué de secteur

F.C MERCURY : lu et noté, en attente du rapport du délégué de secteur

F.C VILLARGONDRAN : lu et noté, report de la rencontre du 15 mars 2025.

MR FAÏCAL REMILI : lu et noté : report du match D1 suite mauvaises conditions atmosphérique.

Mr BARTHOLOME : merci de nous faire parvenir un compte rendu de visite de terrain sur le report de la rencontre sur le terrain de Montagnole pour le 24 mars 2025.

Mr TOGNET : lu et noté, merci de nous faire parvenir un compte rendu de visite de terrain pour le 24 mars 2025.

Mr VALENTINO : merci de nous faire parvenir un compte rendu de visite de terrain rencontre D3B du 15 mars 2025 pour le 24 mars 2025

Mr CHEVALLIER . : merci de nous faire parvenir un compte rendu de visite de terrain rencontre D1 du 15 mars 2025 pour le 24 mars 2025

Mr HUNSTEDT : compte rendu terrain Grignon impraticable le 16 mars 2025

Mme JULLIARD : compte rendu terrain impraticable Villargondran le 15 mars 2025

Mme LECHELARD : compte rendu terrain impraticable Bozel et Aigueblanche

Mr Ahamada Madi : lu et noté, rapport de match arrêté suite aux mauvaises conditions atmosphérique.

MATCHS REPORTEES

Rencontres du 15 et 16 mars 2025, la commission sportive reprogramme ces journées au 22 et 23 mars 2025. Sauf championnat D5 A, B,C les matchs en retard se dérouleront le Weekend de Pâques.

Les clubs peuvent utiliser :

- L'article 34-1-2-1 du District de Savoie pour toutes modifications dans les délais prévus.

Match retour N° 28780924 D1 du 15 mars 2025 remis U.O.A 1/ MONTMELIAN SF 1
Reprogrammé le 22 mars 2025 à 20H

Match retour N° 28780925 D1 du 16 mars 2025 remis COGNIN SP1/ FC CHAMBOTTE2
Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H



Match retour N°28650436 D1 du 16 mars 2025 remis ES TARENDAISE 2/ ENT VAL D'HYERES
Reprogrammé le 22 mars 2025 à 20H.

Match retour N°28650199 D2 du 16 mars 2025 remis AS CUINES1/ENT F CHAUTAGNE 1
Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H

Match retour N° 28650198 D2 du 15 mars 2025 20H remis F C VILLARGONDRAN 1/US UGINE
Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H

Match retour N°28959435 D3A du 15 mars 2025 19H remis FC CHAMBOTTE 3/
A.P.C.R 2 Reprogrammé le 22 mars 2025 à 20H

Match retour N°28959433 D3A du 16 mars 2025 15H remis AS NOVALAISIEENNE1/
BRISON 1 Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H

Match retour N° 28959436 D3A du 16 mars 2025 remis ST BALDOPH 1/ CHALLES S.F 1.
Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H

Match retour N° 28961424 D3B du 16 mars 2025 15H remis US Grignon 1/ US Modane
Reprogrammé le 23 mars 2025 à 15H

Match retour n°28961410 D3B du 01 mars 2025 remis A.S BOZEL / F.C BAUGES.
Reprogrammé le 22 mars 2025 à 20H

Match retour N° 289655613 D4B du 16 mars 2025 à 15H A.S MONTAGNY1 / HT TARENDAISE 2 Reprogrammé le 23
mars 2025 à 15H

Match N°53186099 D5A du 16 mars 2025 COGNIN SP 2/FC MERCURY 3
Reprogrammé le 20 avril 2025

Match N° 53186098 D5A du 16 mars 2025 remis AS BOZEL 2 / FC CHALLES 3
Reprogrammé le 20 avril 2025 15H

Match Aller N°53186559 D5B du 16 mars 2025 remis AS NOVALAISIEENNE2 /US DOMESSIN 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 15H

Match Aller N°53186612 D5B du 16 mars 2025 remis ENT VAL D'HYERES 3/ ENT CHAUTAGNE 2 Reprogrammé le
20 avril 2025 à 15H

Match Aller N°53187028 D5C du 16 mars 2025 remis US GRIGNON 2/ FC LA ROCHETTE 2 Reprogrammé le 20 avril
2025 à 15H

Match N° 28655695 D4B du 09 mars 2025 à 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1 Reprogrammé le 19 avril
2025 à 18H30

Match retour N° 28961423 D3B du 15 mars 2025 remis AS BOZEL 1/ AS CUINES 2
Reprogrammé le 19 avril 2025 à 20H

Match retour N°28961422 D3B du 16 mars 2025 remis FC BAUGES / MONTMELIAN 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H



NOTES AUX CLUBS

Match n°53186099 D5A du 16 mars 2025 accord inversion de rencontre
COGNIN 2/FC MERCURY 3 devait se jouer à 12H45 à Mercury terrain synthétique -impraticable reporté
Reprogrammé voir sur Annexe compétitions District
Remerciements aux 2 clubs.

Note aux délégués de secteur du District de Savoie :

Compte-Rendu de visite de terrain par un délégué de secteur à renvoyer dans les 48 heures au District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr

JOURNEE FORFAIT

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°53186613 D5B du 15 mars 2025 CHAM.SPORT2/AS LA BRIDOIRE

1^{er} Forfait championnat printemps As La Bridoire 2

Fiche navette suivra trésorerie

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Réglementaire : en attente avant homologation

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

Evocation après match.

HOMOLOGATION

A la suite de la décision de la commission régionale des règlements parue au journal foot régional du 14 février (relevé n°2 - saison 24-25), le club d'ALBERTVILLE FOOT 73 se voit retirer -4 points au classement du championnat de D5 poule A du printemps 2025.

Reçu fiche navette Commission Règlement le 10 mars 2025

Match n° 28653391 D1 du 02 mars 2025 Fc LAISSAUD 1/ US CHARTREUSE GUIERS 1

la Commission des Règlements décide : match perdu par pénalité à US Chartreuse Guiers 1

Résultats du match :	LAISSAUD 2 :	3 pts	0 but
	US CHARTREUSE GUIERS :	(-1pt)	0 but

* Reçu fiche navette Commission Règlement le 10 mars 2025

Match n° 28959422 D3A du 01 mars 2025 FC CHAMBOTTE 3/ AS BRISON ST INN

la Commission des Règlements décide : match perdu par pénalité à BRISON SAINT INNOCENT

Résultats du match :	FC CHAMBOTTE 3 :	3 pts	1 but
----------------------	------------------	-------	-------



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

BRISON SAINT INNOCENT : (-1pt) 0 but

* Reçu fiche navette Commission Règlement le 10 mars 2025

Match n° 28959420 D3A du 02 mars 2025 AS NOVALAISIEENNE1/ US LA RAVOIRE2

la Commission des Règlements décide : match perdu par pénalité à AS NOVALAISIEENNE 1

Résultats du match : AS NOVALAISIEENNE1 : (-1pt) 0 but

US LA RAVOIRE 2 : 3 pts 0 but

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

E.S TARENTEISE : terrain de repli, la rencontre D1 du 22mars 2025 20H n° 28650436 se jouera stade Emmanuel Fresno, Synthétique AIGUEBLANCHE

Match N°53186102 D5A du 23 mars 2025 12H45 **F.C BELLE ETOILE MERCURY3/U.SGRAND MONT LA BATHIE2** se jouera à 12H15 demande de modification effectuée sur footclub acceptée par le club adverse.

Match N°28650438 D1 du 29 mars 2025 20H **HAUTE TARENTEISE 1/ St PIERRE SPORT1** demande de modification effectuée sur footclubs avec l'accord du club adverse, se jouera le 30 mars 2025 à 15H à BOURG ST MAURICE .

Match N° 28655532 D4B du 30/03/2025 **HAUTE TARENTEISE 2/ ST PIERRE SPORT2** se jouera à 12H45 à BOURG ST MAURICE

Match N° 28650205 D2 du 29 mars 2025 **AS UGINE1/ CA YENNE 1** demande de Modification effectuée sur footclubs refusée, rencontre maintenue le 29 mars 2025 à 20H stade MONTMAIN -SY-T4-E6 UGINE

Match N° 28655615 D4B du 29 mars /2025 **U.O.A 2/ AS MONTAGNY** se jouera à 20H Demande de modification effectuée sur footclubs acceptée par le club adverse. Stade Henry DUJOL -PN-T3-E4 ALBERTVILLE

Match N° 28655695 D4B du 09 mars 2025 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1 Demande effectuée sur footclubs du FC VILLARGONDRAN de décaler la rencontre au 19 avril 2025 à 18H30 , acceptée par le club AS MONTAGNY.

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

A partir du vendredi midi, pour les rencontres du weekend, toutes modifications, reports et/ou changements quels qu'ils soient (météo, arrêtés Municipaux ou autre) , le club adverse , le ou (les) officiels et au moins un membre de la commission sportive doivent être prévenu par téléphone (appel et/ ou sms)

Rappel de l'Article 236 des Règlements Généraux :

« Tout club dont le terrain est indisponible le jour du match, peut être pénalisé de la perte du match. Tel est le cas notamment, pour la fermeture d'un terrain par son propriétaire si l'arbitre déclare ledit terrain praticable ou s'il est mis dans l'impossibilité de pouvoir accéder au terrain »



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 17 mars 2025

COURRIERS REÇU

Reçu : Accord des 2 clubs pour rejouer le match FC-MERCURY 2 / FC AIX les BAINS 2 **le 22 mars 25 (Arrêté suite intempérie)**

Reçu courrier : UO ALBERTVILLE, lu et noté

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

MATCHS du 22 mars 25

Match N° 28860631 FC MERCURY 2 /FC AIX les BAINS 2 se jouera à 16H30

Match N° 28860628 CHAMBERY SPORT 73/UO ALBERVILLE se jouera à 17H au stade BOUTRON

MATCHS du 29 mars 25

Match N° 28860633 JS CHAMBERY/ FC MERCURY se jouera à 15H00 à LEVEL

Match N° 28860634 FC AIX les BAINS 2 / GAPS se jouera à 15H00 à GARIBALDY

Match N° 28860637 ES-TARENTEISE/UO-ALBERTVILLE se jouera à 15H00

Match N° 28860636 ST-BALDOPH/CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 15H00

EXEMPT : AS UGINE

INFORMATIONS

Commencer à regarder la programmation des plannings des rencontres et des horaires.

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs

17 Impasse de la pierre à feu
P.A.E. Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 17 mars 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Lieux et horaires des matchs

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

Modifications du Week End

N° 53190850 US LA MOTTE SERVOLEX- FC BELLE ETOILE MERCURY se jouera à 14H30 stade RAOUL VILLOT (synthétique) à LA MOTTE

N° 53190854 FC du NIVOLET 1- AIX FC 1 se jouera à 14H30 stade des BARILLETES

N° 53190178 GAPS- FC du NIVOLET 2 se jouera à 14H00 au PONT DE BEAUVOISIN

N° 53190530 ENT VAL V'HYERES-AS DE BARBERAZ se jouera à 15H00 au stade de MONTAGNOLE

N° 53190824 FC BELLE ETOILE MERCURY- BAUGES FC 1 se jouera à 14H30 stade des GRILLETES à MERCURY

N° 53190180 US LA RAVOIRE 2 FC CHAMBOTTE 1 se jouera à 16H00 au stade Marcel BASSET à LA RAVOIRE



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 17 mars 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES :

LA SAVOYARDE / AIX F.C. / GAPS / ST. PIERRE SPORT / LA MOTTE S.

F.C. MERCURY. Lu et noté votre courrier U/15. À HUIT.

MATCHS PROGRAMMES AU 23 MARS 2025

LIEU DES RENCONTRES.

D.1.

Match N°. 53223353. G.J LA SAVOYARDE 1 / F. CHAMBOTTE 1. (10H00)

Se joue à LAISSAUD Stade des MARAIS. (Pelouse naturelle).

D.2.

Match N°. 53266543. GAPS 2 / F.C. LA ROCHETTE 1. Se joue à LA BRIDOIRE

D.3. POULE C.

Match N°. 53237713. G.J. AIX F.C. 3 / ES LE BOURGET DU LAC 1. Se joue

Au stade FORESTIER. (10H).

D.3. POULE D.

Match N°. 53272063. ST.P. SPORT 2 / CHAMBERY S. 73 2. **Match inversé.**

Se joue à BOUSTRON (10H00).

NOTE AUX CLUBS

La commission a modifié la poule D.2 du calendrier championnat de printemps. En ce qui concerne la Poule D.3.D. Celle-ci se joue en MATCH SEC. La commission vous a posé une question dans le dernier P.V. pour jouer en (ALLER-RETOUR). Il y a plus que sept clubs. La commission a réalisé ces calendriers en tenant compte des désidératas des clubs du championnat FEMININ, de la disponibilité des terrains, des jumelages et des alternances des équipes. Ensuite le logiciel fait le nécessaire



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

D1			
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1

D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	7	AS BARBERAZ 1
2	BIOLLAY FC 1	8	BAUGE FC 1
3	UOA 1	9	ST PIERRE SPORT 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2
5	US LA RAVOIRE 2	11	MAURIENNE CA 1
6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1	12	GAPS 2

D3					
Poule A		Poule B		Poule C	
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	AS BARBERAZ 2	2	U.S. CHARTREUSE 2	2	E.S. TARENTEISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTEISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

D3 – Poule D			
1	ENT BASSE MAURIENNE 1	4	US GRIGNON 1
2	ST BALDOPH 1	5	US LA MOTTE SERVOLEX 3
3	CHAMBERY SPORT 73	6	ST PIERRE SPORT 2

U15 A HUIT

F.C. HTE TARENTEISE / BIOLLAY F.C. / A.S. UGINE / G.A.P.S / SUD LAC UO ALBERTVILLE / ENT CHAUTAGNE.
Retrait du F.C. MERCURY BELLE ETOILE

Plateau N°.1 du 23 mars.

CHAUTAGNE CULOZ / BIOLAY F.C. / F.C.SUD LAC / GAPS.

Plateau N°.1 du 23 mars . (Le club accueil sera désigné au P.V. de mercredi)

? : F.C. HTE. TARENTEISE / U.O.A / A.S. UGINE.

TEAM

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

TEAM



450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





U13 Yann THILL

Réunion du lundi 17 mars 2025

INFO CLUBS

- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Certain match ne se sont pas jouer ce samedi 15 mars 25 nous n'avons pas reçu les raisons des clubs nous sommes dans l'attente de vos informations.
- Nous vous rappelons qu'en cas d'intempérie vous devez prévenir le DISTRICT, afin de reprogrammer le match.
- Pris note de la demande de C.S. BELLEY des modifications horaires sans oublier de faire les demandes dans FOOT-CLUB pour les dates du 12/04 contre DRUMETTAZ 2 et 3 et le 17/05 contre VAL D'HYERES 2 et 3.
- **A COMPTER DE LA PROCHAINE JOURNÉE TOUTE FMI MANQUANTES. LES CLUBS EN INFRACTION SE VERRONT AMENDER DE 35€.**

REPORT DE MATCH

- Report des matchs pour cause de coupe PITCH Féminine entre :
 - F.C. AIX 2 contre GAPS 1 le samedi 19 avril 25 à 13h30
 - CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre VAL D'HYERES 2 le samedi 19 avril 25
- Report de match suite demande des clubs :
 - U.S. LA RAVOIRE 2 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 le mercredi 19 mars 25 à 18H
- Report suite intempérie du week-end :
 - D2 poule A
 - GAPS 2 contre AIX 3 le samedi 19 avril 25 à 13h30
 - D3 poule A
 - GAPS 3 contre AIX 4 le samedi 19 avril 25 à 13h30

MODIFICATION HORAIRE

• DIVISION 1

- C.S.F. contre CHAMBOTTE à 12h00
- G.J. LA SAVOYARDE contre F.C. NIVOLET 2 à 12h30 stade du MARAIS



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

- GAPS contre U.S. CHARTREUSE GUIE à 13h00
- F.C. BELLE ETOILE MERCURY contre F.C. LA ROCHETTE à 12h30.
- F.C. HAUTE TARENTEISE contre AIX 2 stade Albert MARTIN BOURG ST MAURICE

• **DIVISION 2**

- F.C. NIVOLET 3 contre G.J. LA SAVOYARDE à 12h15 complexe RAOUL VILLOT
- U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 contre GAPS 2 à 13h15 complexe RAOUL VILLOT
- U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 contre BAUGES F.C. à 12h00 en attente de validation
- U.S. CHARTREUSE GUIE contre C.S. BELLEY 4 à 13h00
- G.J. LA SAVOYARDE 3 contre F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2 à 12h30 stade du MARAIS

• **DIVISION 3**

- F.C. NIVOLET 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 à 12h15
- U.S. LA MOTTE SERVOLEX 5 contre GAPS 3 à 13h15
- U.S. CHARTREUSE GUIE contre C.S. BELLEY 5 à 13h00

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

FEUILLES DE MATCH

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

[Vous pouvez les envoyer par mail au District](#)



MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

U11 Fabien FONTAINE

19 mars 2025

En raison d'une erreur des engagements effectuée par le club du FC LA ROCHETTE, les calendriers ont dû être modifiés. Pensez à revérifier vos lieux de plateaux.

Lorsque vous ne vous rendez pas sur un plateau, en plus de prévenir le district, il faut également cocher la case « absent prévenu » sur le FAL.

Lorsqu'un plateau est annulé, en plus de prévenir le district, il faut l'indiquer dans le FAL dans la partie commentaires et en cochant « absent » pour toutes les équipes.

RAPPEL IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



Lundi 17 mars 2025

Le calendrier des 4 premières journées est en ligne, sur le F.A.L. depuis début mars.

La version PDF vous a été transmise pour une meilleure lisibilité sur le printemps.

Si vous constatez des anomalies entre ce document et ce qui est enregistré dans le FAL, merci de vous rapprocher de Philippe SALVATORE (district@savoie.fff.fr)

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour rappel, quand un club n'est engagé que sur un seul niveau de pratique (D1 ou D2), il se peut qu'il accueille des équipes de l'autre niveau.

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : district@savoie.fff.fr



U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 19 mars 2025

Les calendriers U6 et U7 sont disponibles via le F.A.L., depuis fin février.

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE

SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
<p>560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...</p>	<p>582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...</p>	<p>504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...</p>
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)

Les réunions de secteur U6/U7 se sont déroulées ce mardi 18 mars. Merci au club de l'UO ALBERTVILLE pour la qualité de l'accueil et au CDOS de SAVOIE pour la mise à disposition des salles.

- 15 clubs présents à ALBERTVILLE
- 13 clubs présents à CHAMBERY

Dans une grande majorité, les clubs ont été plutôt bien représentés. Le support de présentation et la synthèse de nos échanges vous seront transmis dans la semaine.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 17 mars 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

NOTE AUX CLUBS

Aux clubs de **CBF 74**, **US CHARTREUSE GUIERS** et **Ass FUTSAL K**

2 rencontres remises restent à reprogrammer.

Journée 4 - CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

Journée 9 - Ass FUTSAL K contre US CHARTREUSE GUIERS

Merci de vous contacter pour fixer une date et la faire parvenir au District

Ces rencontres doivent se jouer avant le 14 avril 2025.

Si pas de proposition avant le 7 avril 2025, le district imposera une date.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 17 mars 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PITCH

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

UO ALBERTVILLE 1	vs	CHAMBOTTE 2
CAM 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
AS HTE COMBE 1	vs	AIGUEBELLE 1
MONTMELIAN AF 1	vs	VAL D'HYERES 1

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale le dimanche 20 avril 2025 à 10h00

Toute modification de rencontre devra être faite via Footclub avec accord des deux clubs

ST REMY 1	vs	ENT CHAUTAGNE 1
ENT PONT/BOURDE	vs	ENT APCR/LE BOURGET
CŒUR DE SAVOIE 1	vs	FCHT
US DOMESSIN 1	vs	YENNE



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C

4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

- 1 - Goal avérage générale
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Nb de carton reçu
- 4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 16h30

U.O. ALBERTVILLE	vs	AIX FC 2
FC ST BALDOPH	vs	ES TARENTOISE
JS CHAMBERY	vs	AS UGINE
FC B.E MERCURY	vs	GAPS



U17 TRONCY

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025

Tirage prévu courant avril

U15 PILLET

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025

Tirage prévu courant avril

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

Félicitations au clubs qualifiés pour la finale le 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

U13 PITCH GARCON

AIX FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
LA RAVOIRE

NIVOLET
FCHT
ENT B MAURIENNE

U13 PITCH FILLE

LA MOTTE SERVOLEX
CHAMBERY SAVOIE FOOT
GAPS

CHAMBOTTE
FCHT
LA SAVOYARDE

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00

2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00

2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL



U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 3 mai à 10h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage prévu courant avril

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.
Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.
Merci pour votre compréhension.**

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 17 mars 2025

COURRIER REÇU

- RECU :** planning occupation des terrains FC HAUTE-TARENTEISE
Match remis ST-REMY / CHAUTAGNE // AIGUEBELLE / HTE-TARENTEISE
- RECU :** Courrier de Mr TOGNET délégué de secteur (il existe des formulaire visite des terrains impraticable)
- RECU :** courrier de Mr COLLOMB POUR TERRAIN D'AIGUEBELLE (pas de rapport du délégué de secteur)

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 23 mars 25 :

Match N° 29203782 FC HTE TRENTAISE/ ENT PONT BOURBRE se jouera à 10H00 au stade ALBERT MARTIN à BOURG ST-MAURICE

Match N° 29203783 CŒUR de SAVOIE/ENT APCR ESB se jouera à 10 H 00

Match N° 29203785 ENT F CHAUTAGNE/CA YENNE se jouera à 10H00

Match N° 29203786 US DOMESSIN/USC-AIGUEBELLE se jouera à 10H00

EXEMPT : ST-REMY

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18H00





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 12 mars 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : LAISSAUD

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Johnny HOAREAU (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU – Tom BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Karim AGOURAR (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Romain CHEVALLIER - Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : SAINT LAURENT DU PONT

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Léo DA COSTA ABREU - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Illir JAUPAJ (FC NIVOLET)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltér SASMAZER (AIX FC)

Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : SAINT BALDOPH

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO – Anthony VALENTE GOMES (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)
Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Admed BOKARKA (US CULOZ)
Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTOISE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Antoine GAZZA (FC NIVOLET)

Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 4 mars 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 17 mars 2025

CLUBS LABELLISES JUIN 2024 :

Dates des remises des labels dans les clubs :

AS UGINE : jeudi 27 mars 2025

ES DRUMETTAZ MOUXY : vendredi 6 juin 2025

ES TARENTOISE : en attente de validation de la commission

CLUBS EN DÉMARCHE :

FC SUD LAC : suite à l'audit du club du 7 janvier dernier, vous deviez faire parvenir à la commission des documents avant le 9 février. (tableau d'évaluation des conditions d'entraînement, contenu des réunions techniques, planification PEF, plan de formation et tableau des axes d'améliorations par projet)

Or, nous n'avons rien reçu.

Merci de nous envoyer ces documents **avant le lundi 24 mars prochain.**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 17 mars 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Hugo POINTET (MERCURY), se propose à la fonction d'accompagnateur d'arbitre
- M. Makan FOFANA (C A M), attestation de travail pour la date du 25/01/25
- M. Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ MOUXY), indisponibilité médicale jusqu'à la date 02/04/25

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Bernard CAMUS contrôle arbitre / M. Abdelhafid MEGUIRECHE (indépendant), du 09/03/25
- M. Jean-Pierre BUTEL contrôle arbitre / M. Ahamada MADI (indépendant), du 09/03/25
- M. Jean-Pierre BUTEL contrôle arbitre / M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), du 08/03/25
- M. Jacky MESTACH contrôle arbitre / M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN), du 15/03/25
- M. Gilles HUNSTEDT contrôle arbitre / M. Emmanuel BONTRON (CHAMBOTTE), du 15/03/25

Mail, Courrier Club:

- GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE, signale l'absence de l'arbitre désigné officiellement lors de la rencontre de U15 D3 (LA SAVOYARDE / LE BOURGET LE LAC) du 16/03/25
- U S CHARTREUSE GUIERS demande d'avoir 3 arbitres désignés sur la rencontre de D4 FC PONT : CHARTREUSE GUIERS 2
- U S CHARTREUSE GUIERS courrier (Atteinte à l'image et la sécurité de l'USCG)

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- Commission de Discipline (Décision : LA ROCHETTE / GRIGNON) 1 délégué + 3 arbitres officiels pour le match retour, Payé par moitié aux deux clubs et match à huis-clos jusqu'à la fin de la saison pour les équipes match retour le 27/07/25

NOTE AUX ARBITRES et RÉFÉRENTS en ARBITRAGE

Les arbitres de Football officiels seront formés Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation :

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"

RÉSULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE





LA PAROLE EST A VOUS " ETRE ARBITRE de FOOTBALL "

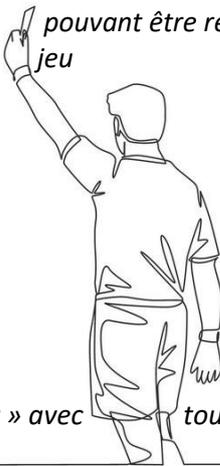


QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIÉ D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



*Sans oublier « **le respect** » avec toutes les composantes du football Savoyard*

*Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?
Qu'en pensez-vous ?*

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 17 mars 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 17 mars 2025 – Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
17/03/2025	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	09/03/2025	2 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	09/03/2025	2 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	09/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIE NNE	09/03/2025	4 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIE NNE	09/03/2025	Auto suffisant	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIE NNE	09/03/2025	4 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	09/03/2025	Auto suffisant	10/03/2025
17/03/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	09/03/2025	Auto suffisant	10/03/2025
17/03/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	09/03/2025	Auto suffisant	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	1 an suspension ferme	20/12/2024
17/03/2025	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	7 Matches Fermes	16/12/2024
17/03/2025	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	3 Matches Fermes	24/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	7 Matches Fermes	16/12/2024



Foot SAVOIE



PV N°712 du 19 mars 2025

17/03/2025	D1	Joueur	COGNIN SP.	09/03/2025	4 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTOISE	08/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTOISE	08/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	09/03/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	10/03/2025
17/03/2025	Coupe R TRONCY U17	Joueur	F.C. DU NIVOLET	08/03/2025	2 MF dont Auto	09/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTOISE	09/03/2025	4 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D1	Entraîneur	FC DE HAUTE TARENTOISE	09/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	10/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	09/03/2025	6 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	09/03/2025	Auto suffisant	10/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	08/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2025
17/03/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	08/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2025
17/03/2025	Coupe R TRONCY U17	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	08/03/2025	4 MF dont Auto	09/03/2025
17/03/2025	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	09/03/2025	4 MF dont Auto	10/03/2025
17/03/2025	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	09/03/2025	3 MF dont Auto	10/03/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au District au 26 février 2025
- **FAFA EMPLOI :-**
 - Cahier des charges
 - Documents financiers à remplir : - Compte de résultats 2023-2024 et Budget prévisionnel
 - Plan de trésorerie 2025-2026
 - Tutoriel « Création d'un dossier FAFA Emploi
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Affiche PSA conf Sport
- Protocole Commotion Cérébrale

